Newsletter - Janvier 2021

Depuis le lundi 4 janvier (et pour l'instant jusqu'au 1er mars), les horaires des accueils de la MDPH ont de nouveau évolué :
- l'accueil physique est ouvert de 9 h à 15 h sans interruption et sans rendez-vous du lundi au vendredi,
- l'accueil téléphonique est ouvert de 9 h à 16 h sans interruption du lundi au vendredi,
- l'accueil LSF est ouvert les lundis et mardis de 9 h à 13 h et de 14 h à 15 h.

Vous pouvez également nous contacter par mail à contact@mdph.paris.fr.

Les CDAPH sont dématérialisées jusqu'au 1er mars.

Actualités

Covid-19 : l'Agefiph prend des mesures pour soutenir l'emploi des personnes en situation de handicap

Pour sécuriser la reprise d'activité, le conseil d'administration de l'Agefiph a décidé d'adapter, d'amplifier et de prolonger la durée de ses aides exceptionnelles jusqu'au 28 février 2021.

En savoir plus

L'association FDFA lance le site Écoute Violences Femmes Handicapées

Lancé le 25 novembre pour la journée internationale contre les violences faites aux femmes, ce site se veut être un centre ressources sur la question des violences faites aux femmes handicapées mais aussi la vitrine des actions de l'association.

En savoir plus

La stratégie de vaccination contre la Covid-19 pour les personnes en situation de handicap

Les personnes en situation de handicap peuvent se faire vacciner contre la Covid-19 selon un calendrier et des modalités qui ont été annoncées lors des conférences de presse du Premier Ministre des 7 et 14 janvier derniers.

En savoir plus

Plateformes téléphoniques de soutien psychologique en Île-de-France

L'Agence Régionale de Santé (ARS) Île-de-France met à disposition une liste de ressources pour le soutien psychologique dans le cadre de la crise sanitaire.

En savoir plus

Consulter toute l'actualité

Agenda

Webinaire Polyhandicap : décryptage des recos de la HAS

La HAS est heureuse de vous inviter à participer au Webinaire « Polyhandicap : décryptage des recos de la HAS ». Inscrivez-vous vite.

En savoir plus

Textes juridiques

Décret n° 2020-1826 du 31 décembre 2020 relatif à l'amélioration de la prestation de compensation du handicap

---

Décret n° 2020-451 du 20 avril 2020 modifiant le décret n° 2019-1574 du 30 décembre 2019 relatif aux ressources prises en compte pour le calcul des aides personnelles au logement

Les aides au logement (APL, ALS, ALF) sont désormais réévaluées chaque trimestre en tenant compte des revenus des douze derniers mois.

La MDPH recrute

Secrétaire (H/F) Unité RAPT - Pôle Évaluation

En savoir plus

Bon à savoir

Application Stent Care

Seul face à la maladie ou le handicap ? Stent.care est un réseau social d'entraide et d'échanges pour briser l'isolement.

En savoir plus

Nouvelle zone en un clic
« Ressources sur le handicap »

Films, livres, podcasts, radios, télévision ... plein de ressources à consulter en ligne sur notre site internet.

Retour du magazine d'actualité en Langue des Signes sur M6

Le 1er décembre 2020, le groupe M6 a annoncé le retour de « Le 10 minutes » en Langue des Signes.

En savoir plus

Les coulisses de la MDPH

Portrait d'agents

Patricia, agent courrier et numérisation au sein du Pôle Accueils et Communication, inaugure la nouvelle rubrique du site internet « Portrait d'agents ».

Quelques chiffres pour commencer

En 2019, le service courrier et numérisation a traité plus de 65 000 plis (courriers reçus) de tous types comme des formulaires de demande, des documents administratifs ou médicaux.

Parmi ces plis, se trouvaient 54 000 dossiers de demande de droits et prestations. Ces chiffres font de la MDPH de Paris une des plus importantes de France.

1/ Patricia bonjour, pouvez-vous vous présenter ?

« Je m'appelle Patricia, je travaille au sein du Pôle Accueils et Communication, plus précisément au service courrier et numérisation. Le service numérisation est la porte d'entrée de tous les dossiers et courriers qui arrivent à la MDPH de Paris par voie postale ou via l'accueil physique lorsque les dossiers ou pièces sont déposés en main propre aux agents d'accueil. »

Retrouvez l'intégralité du portrait sur notre site Internet.

CDAPH

Dématérialisation de la CDAPH et des auditions des usagers en visio pendant la crise sanitaire

Depuis octobre, les commissions se déroulent en visio, après inscription préalable des membres de la CDAPH pour faciliter son organisation :
- préparation en amont par le secrétariat de la CDAPH, en lien avec l'équipe pluridisciplinaire d'environ 6 dossiers qui seront présentés de manière individuelle aux membres via une fiche. Les autres dossiers sont soumis aux membres par un listing global.
- mise à disposition des membres, sur une plateforme sécurisée, des documents de travail le mardi matin, pour la commission de l'après-midi.

Depuis décembre, cette possibilité est également offerte aux usagers souhaitant être entendus par la commission. La seule particularité pour ces derniers est d'être accueillis à la MDPH (dans un souci d'accessibilité, d'organisation et de gestion des créneaux des auditions) et accompagnés dans cette nouvelle forme d'audition. Les premiers retours des usagers sont très positifs.